

ses habits ayant subi une désinfection préalable, le malade pourra quitter la chambre.

En cas de mort.— Le cadavre doit être enveloppé dans un drap trempé dans une solution de chlorure de chaux ou de zinc. Le cercueil hermétiquement fermé, devra rester dans la chambre du malade, jusqu'au moment de la levée du corps.

Les funérailles seront strictement privées ; le corps ne sera pas porté à l'église.

Désinfection.— Après la mort ou la guérison du malade, toute la maison sera désinfectée par les vapeurs de soufre, suivant les règles prescrites à la fin de cette brochure.

Ensuite, la chambre sera lessivée, puis aérée pendant plusieurs jours, avant d'être réhabitée.

BIENFAITS DE LA VACCINATION.

Avant l'introduction de la vaccine, l'Europe était fréquemment visitée par le fléau de la variole, et chaque fois qu'elle sévissait, la mortalité, par année, se chiffrait par au-delà de 450,000.

En France, antérieurement à cette pratique, la variole faisait annuellement 30,000 victimes. Maintenant, les cas de variole y sont relativement rares.

A Londres, en 1881, sur 55,000 enfants non